

Relevé de délibérations

Le conseil d'administration de l'Ecole normale supérieure de Lyon, en sa séance du 16 décembre 2019 a approuvé les délibérations suivantes :

- Procès-verbal du conseil d'administration en date du 17 octobre 2019 ;
- Budget initial 2020 de l'ENS de Lyon et celui de la Bibliothèque Diderot de Lyon, ainsi que l'adoption des décisions modificatives du budget par le Président ;
- Contrôle interne budgétaire et contrôle interne comptable ;
- Cotisations et subventions ;
- Admissions en non-valeur ;
- Campagne d'emploi 2020 ;
- Modifications des principes de la politique indemnitaire des enseignants et enseignants-chercheurs ;
- Critères d'évaluation des congés pour projets pédagogiques ;
- Suivi du portail Master ;
- Ajustement du support financier du doctorat ;
- Protocole d'accord ;
- Demandes de dispense de l'engagement décennal ;
- Nomination du directeur de l'Institut Français de l'Education ;
- Schéma pluriannuel de stratégie immobilière ;
- Règlement intérieur ;
- Composition des instances.

Le conseil d'administration de l'Ecole normale supérieure de Lyon, en sa séance du 16 décembre 2019 a pris connaissance des points suivants :

- Point d'étape concernant la création de l'établissement expérimental ;
- Contrat Plan-Etat région.

Fait à Lyon, le 16 décembre 2019,

Le Président de l'ENS de Lyon
Jean-François PINTON

